

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN		x	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		x	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE		X	Jacques CONVERT
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

Laurent LAVAISIERE

Muriel BORRELY-DUBINI

Olivier VERDENAL

Aurore FRAISSE

Directrice du CIAS Grand Lac

Directeur Général des Services

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Directeur financier de Grand Lac

Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 20 février 2026.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 5 mars 2026 a été transmis le 20 février 2026, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 5 mars 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance,
André GRANGER



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL18232-DE
Bureau d'appui juridique 04 78 09 71 00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : 18

Année : 2026

Exécutoire le : 11 MARS 2026

Publiée/Notifiée le : 11 MARS 2026

Visée le : 10 MARS 2026

FINANCES

Affectation des résultats du budget principal du CIAS Grand Lac (42700)

Monsieur le Président indique qu'il convient, après le vote du Compte Financier Unique du budget principal du CIAS Grand Lac, de procéder à l'affectation des résultats :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations exercice	2 861.10 €	25 597.89 €	4 932 654.32 €	4 790 315.25 €
Résultat de gestion		+22 736.79 €	-142 339.07	
Résultat reporté		+84 087.23 €		+154 388.23
Résultat de clôture		+106 824.02		+12 049.16

Il propose de les affecter en 2026 comme suit :

Section de fonctionnement	Compte 1108 « Report à nouveau (solde créditeur) » repris au compte budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	+12 049.16 €
Section d'investissement	Compte 001 « Excédent d'investissement reporté »	+106 824.02 €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- VOTE l'affectation des résultats 2025 telle que proposée,

Aix-les-Bains, le 5 mars 2026

Le Président,
Renauld BERETTI

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 16
- Présents et représentés : 17
- Votants : 17
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le secrétaire de séance,
André GRANGER



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB249-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

CIAS GRAND LAC - CIAS GRAND LAC - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	24 912,77	4 915 471,77	4 940 384,54
	Recettes réalisées (1)	B	25 597,89	4 790 315,25	4 815 913,14
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	109 000,00	5 069 860,00	5 178 860,00
	Dépenses réalisées (1)	E	2 861,10	4 932 654,32	4 935 515,42
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	22 736,79	-142 339,07	-119 602,28
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	84 087,23	154 388,23	238 475,46
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	106 824,02	12 049,16	118 873,18
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	106 824,02	12 049,16	118 873,18

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB249-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Acte à classer

DELIB249

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-10T11-19-37.00 (MI268152125)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20260305-DELIB249-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Affectation des résultats du budget principal du CIAS
Grand Lac (42700) -**Date de décision :** 05/03/2026**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Compte administratif
7.1.1.3. Délibération d'affectation des résultats**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** [18 DELIB 2025 CIAS principal
Affectation des résultats.PDF](#)**Multicanal :** Non**Pièces jointes :**[18-
1 2025 CIAS Affectation
des résultats.PDF](#)**Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[2026-03-05 Page de garde
Conseil
d'administration.PDF](#)**Type PJ :** 99_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/03/26 à 11:19

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Transmis**

Date 10/03/26 à 11:19

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Accusé de réception**

Date 10/03/26 à 11:25